

Saint Pierre du Mont, *Autrement*

Edito

→ Bulletin d'information de l'association
Saint-Pierre-du-Mont *Autrement*

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 9 mars 2008, vous avez majoritairement décidé de nous apporter vos suffrages alors que nous avons accepté d'accompagner Jean-Pierre JULLIAN pour son 3^{ème} mandat municipal.

Depuis lors, nous nous sommes investis à votre service, avec compétence, dynamisme et conviction.

Après 18 mois de mandat, c'est un constat amer – pour les 12 élus de gauche que nous sommes – d'avoir à dénoncer publiquement les réelles difficultés que nous rencontrons dans le fonctionnement quotidien de la municipalité.

Aujourd'hui, nous considérons qu'il est de notre devoir de nous adresser directement à vous, afin qu'au travers du premier numéro de ce bulletin « Saint-Pierre-du-Mont, AUTREMENT », vous puissiez, en conscience, vous forger une libre opinion.

Nous convenons du caractère inédit de cette démarche. Cependant, elle nous est apparue comme la plus légitime mais aussi la plus appropriée à votre égard. Nous vous devons cette vérité. Chaque fois que nous le jugerons utile, nous réitérerons cette initiative.

Avec notre élection, un contrat moral nous a lié à Jean-Pierre JULLIAN dans la gestion de Saint-Pierre-du-Mont.

Avec regret, nous constatons qu'il existe aujourd'hui **un grand fossé entre le discours du maire et les actes.** Nous souhaitons donc nous démarquer de ce fonctionnement et de ces pratiques peu démocratiques.

Vous pourriez nous reprocher d'avoir trop attendu avant de réagir.

A maintes reprises – tout en veillant à préserver la cohérence du groupe majoritaire – nous avons essayé de modifier certains comportements, tenté

de proposer des orientations nouvelles et sans cesse recherché un mode de fonctionnement alternatif dans la collégialité de la décision... malheureusement en vain !

Lassés de ces réunions de groupes peu propices à l'échange, des conseils municipaux qui virent au monologue et de ce fonctionnement « *autocratique* » (revendiqué comme tel par le maire lui-même sur les ondes), **nous avons décidé de rompre ce lourd silence** et de répondre ainsi à vos interpellations régulières.

Nous avons fait le choix de mettre en œuvre ce bulletin qui permettra de tisser un lien direct avec chacun d'entre vous.

Celui-ci traite de sujets aussi importants que les écoles, la politique du logement, le fonctionnement général de la municipalité et la Communauté d'Agglomération du Marsan.

Sur tous ces sujets, comme ceux à venir, nous n'aurons de cesse d'avoir une approche pragmatique, sachant que **nos convictions politiques de gauche ne sauraient varier** ou s'adapter au gré des circonstances...

Pleinement déterminés à assumer notre rôle de Conseiller municipal, fidèles à nos valeurs, il n'est pas de meilleure méthode pour vous servir que celle de vous INFORMER.

C'est ainsi que nous concevons le respect de la confiance que vous nous avez témoignée par votre vote.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Démocratie, à vous de juger !

Depuis 10 mois... seulement deux conseils municipaux !

En 2009, deux conseils municipaux hors le vote du budget au cours desquels aucune discussion n'est possible.

« C'est moi qui fait le budget » dit le maire en réunion de groupe le 19 mars dernier.

Oser contredire l'avis du maire est pour le moins risqué... en voici les conséquences :

Le 29 juillet 2009, il retire les délégations à 2 de ses principaux adjoints :

- Daniel CHEVALIER
1^{er} Adjoint chargé de l'Urbanisme
- Arlette TAPIAU-DANGLA
6^{ème} Adjointe chargée de la Politique de la ville.

Tout cela sans en informer son groupe politique, ni le conseil municipal.

Pour plus d'information consultez notre site : www.saintpierreaurement.com

Aucune communication

Son engagement de campagne : « l'information sur la vie de la commune sera renforcée ».

18 mois plus tard, un constat :

- Cherchez le site Internet de la ville...
- La réalisation d'un bulletin municipal : le maire avait donné « carte blanche »! Malgré les propositions formulées... RIEN !
- Depuis 2 ans plus aucune réunion de quartier.

Nous souhaitons une démocratie de proximité avec une véritable communication. Une meilleure écoute des St Pierrois et des élus par leur maire et une plus grande association des habitants aux grandes décisions.

MAIRIE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

Un fonctionnement «autocratique»

6^{ème} ville du département des Landes, malgré une augmentation de plus de 40% de la population (près de 10 000 habitants), la commune de Saint-Pierre-du-Mont continue de fonctionner avec le même nombre d'agents dont près de 40% d'emplois précaires (CDD, CAE) !

Cette organisation est inadaptée à l'évolution démographique et n'est pas en mesure de répondre aux besoins attendus par cette nouvelle population.

Les carences en moyens humains, l'absence d'organisation interne et d'encadrement, la précarité de l'emploi seraient-ils autant d'éléments qui illustrent un fonctionnement autocratique ?...

Des moyens urgents à mettre en place :

- Un Service Urbanisme digne de ce nom
- Un véritable Service Éducation, Enfance, Jeunesse.

Au nom du principe de la non augmentation des taux d'imposition, des économies substantielles sont faites sur le fonctionnement quotidien de la commune.

La priorité est donnée à l'investissement sur la pierre alors qu'une orientation qualitative des services rendus à la population Saint-Pierroise est possible, sans pour autant augmenter les impôts, par un simple rééquilibrage des dépenses.

SERVICES PUBLICS

Soutien solidaire...
une autre fois !



Partout en France le samedi 3 octobre était organisée un...
Des mairies, comme celles de DAX, PAU et bien d'aut...
annoncée.

Saint-Pierre-du-Mont doit certainement être la seule m...
citoyenne... On nous avait dit, Saint-Pierre-du-Mont... m

PLAN LOCAL D'URBANISME

Quand un projet approuvé collectivement... est modifié par le maire uniquement!

Lancée en début d'année, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) était indispensable pour l'aménagement territorial à moyen et long terme de Saint-Pierre-du-Mont.

Approuvé en Commission d'Urbanisme, en réunion du groupe majoritaire et en conseil municipal le 6 avril dernier, **le projet**, qui permettait de combler le déficit criant de logements sociaux, **a été complètement dénaturé par le maire de façon unilatérale.**

Est-ce à une Commission « extra-municipale » (dont on ne connaît ni les membres, ni les compétences) de se substituer aux élus en validant ce projet ?

Les logements à caractère social seraient dorénavant implantés :

- sur les terrains de l'ancienne casse-auto Delage et des anciens établissements Labarthe (Route de Bayonne)
- Quartiers Lou Bénarrit et La Dominante

Ces implantations posent **d'énormes problèmes** :

- l'absence de desserte par les transports publics,
- l'éloignement de tous les commerces et services publics de proximité,
- une localisation sur des terrains particulièrement inhospitaliers...

En conclusion, il ne nous est pas possible d'approuver la modification du PLU présentée par le maire. Nous demandons, que le projet initial, tel que validé par la Commission Urbanisme (seule compétente en la matière), soit le seul document soumis au vote du conseil municipal après passage à l'enquête publique.

LE PROJET INITIAL DU PLU

→ Création d'une Zone d'Aménagement Concertée à l'intérieur de la rocade, le long du Boulevard de Mont-Alma :

- réalisation de logements à caractère social et privés sur une zone de 20 hectares.
- Aménagement d'un poumon vert sur 10 hectares.

→ Création d'une zone d'activités économiques à proximité de la rocade et de la route de Grenade pour l'implantation d'un nouveau centre commercial plus important.

ne votation citoyenne contre l'ouverture du capital de La Poste.
res... arboraient à leurs frontons des banderoles contre cette privatisation
mairie de la Région Aquitaine qui n'a pas jugé utile d'organiser cette votation
mairie de gauche !



Au Biarnès depuis 2008, vos enfants sont accueillis dans des préfabriqués.

DANS LES ÉCOLES

Il y a urgence !

LES CHIFFRES

- 3 groupes scolaires :
Biarnès, Jules Ferry et Mistral
- 787 élèves au total
(311 en maternelles et 476 en primaires)

Au Biarnès : 3 préfabriqués en location depuis 2008 servent de garderie et de salle de classe !
→ 80 000 € à la charge de la collectivité.

A Mistral : Vétusté des bâtiments.
Manque de salles, sécurité insuffisante.

Jules Ferry : Exiguïté des bâtiments.

POURTANT UN PROJET EXISTE

Depuis maintenant 4 ans, la municipalité a étudié la construction d'une nouvelle école qui serait située sur un terrain derrière la maternelle Frédéric Mistral.

Ce projet, étudié avec tous les partenaires, doit comprendre une bibliothèque, de nouvelles cantines scolaires, des salles de classes et un plateau sportif. Des plans ont été réalisés par un architecte et le projet chiffré.

Déposé depuis le 2 octobre 2006, le permis de construire est... aujourd'hui caduc !

Depuis 18 mois, nous demandons l'exécution de ce projet... celui-ci est toujours au point mort !

C'est un des engagements de campagne non tenu. Pourtant, il y a URGENCE !

Encore une décision arbitraire !

A la Communauté d'Agglomération du Marsan (CAM), la ville de Saint-Pierre-du-Mont est représentée par 7 délégués, dont 6 sont issus de la majorité municipale de gauche.

Élus en séance du conseil municipal, ces 6 délégués (Jean-Pierre JULLIAN, Jacques BERBESSOU, Jacques DUCOS, Eric MEZRICH, Annie RODRIGUEZ, Bernard SAPHY) ne nous ont jamais rendu compte de leur mandat de délégués communautaires...

Le résultat de l'élection de Mme Darrieussecq (MODEM/UMP) à la présidence de la CAM démontre allègrement que cette opération n'a pu aboutir qu'avec le soutien actif des délégués Saint-Pierrois.

Ces votes, émis de manière personnelle et sans consultation de la majorité municipale, trahissent le mandat que nous leur avons confié et méprisent votre suffrage exprimé lors des élections municipales de 2008.

Et pour finir un vote à contre sens...



Des cellules en bois

Construits par la CAM et situés sur la Ville de Saint-Pierre-du-Mont (quartier de La Dominante), ces 80 logements étaient destinés à accueillir les fonctionnaires du Centre pénitentiaire.

Les agents en question se sont tous logés dans les communes avoisinantes et ces logements sont vacants depuis bientôt 12 mois...

Prouesse architecturale !?... Qui acceptera d'être décevantement logé dans ces cubes dont les ouvertures rappellent les «meurtrières» du Moyen-âge ?

Belle verrue pourra-t-on dire !

Pour être parfaitement complet sur ce point, le maire de Saint-Pierre-du-Mont, qui était aussi le Président de la CAM, n'a jamais présenté le projet architectural à son conseil municipal...



Au premier plan, de gauche à droite :

- Daniel CHEVALIER,
→ 1^{er} Adjoint chargé de l'Urbanisme et des Infrastructures
Délégations retirées par le maire le 29 juillet 2009
Directeur général des services
- Elodie ESCAFFRE,
→ 4^{ème} Adjointe chargée des Affaires scolaires
Secrétaire Administrative
- Christophe LINXE,
→ Président de la Commission Logement
Déchargé de ses fonctions par le maire en fév. 2009
Attaché parlementaire
- Myriam DEYRIS,
→ Présidente de la Commission Secrétariat et information du conseil municipal
Gestionnaire à la MSA
- Nicolas CHEVALIER,
→ Président de la Commission Jeunesse et Sports
Sapeur-Pompier Professionnel
- Arlette TAPIAU-DANGLA,
→ 6^{ème} Adjointe chargée de la Politique de la ville
Délégations retirées par le maire le 29 juillet 2009
Responsable associative
- Eric FRICOT,
→ Conseiller municipal, *Professeur Sc. Eco*

Au second plan, de gauche à droite :

- Françoise DUBOURDIEU,
→ Présidente de la Commission Enfance, Jeunesse, Centre de loisirs
Conseillère petite enfance et jeunes
- Claude MORIN,
→ Conseiller municipal, *Infirmier retraité*
- Maryse GARRABOS,
→ Conseillère municipale, *Médecin*
- Miguel PALUS
→ Conseiller municipal, *Contrôleur action sociale*
- Nadine VIEMON,
→ Conseillère municipale, *Assistante d'éducation*

Rejoindre « Saint-Pierre-du-Mont, Autrement »

association loi 1901

Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal :

Ville : Adresse mail :

Adhésion de base : 5 € Je souhaite faire un don de : €
Je joins un chèque bancaire à l'ordre de: « Saint-Pierre-du-Mont, AUTREMENT »

A : Le / /

Signature :

Adresse : BP 20105 - 40280 Saint-Pierre-du-Mont
Site internet : www.saintpierreaurement.com